



Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain, « Aquarium ».
Photo: Jessica Theis – Blue Box Design, 2009.



Programme international de résidences d'artistes

project room @ aquarium informations générales & instructions

Résidence printemps

du 24 mai au 1^{er} juillet 2010

exposition du 2 juillet au 5 septembre 2010

vernissage le jeudi 1^{er} juillet 2010

Résidence automne

du 20 septembre au 28 octobre 2010

exposition du 29 octobre 2010 au 9 janvier 2011

vernissage le jeudi 28 octobre 2010

Description

En mai 2010 débutera le nouveau programme de résidence d'artistes **project room @ aquarium** du Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain. Ce programme est né de la volonté accrue de donner une identité et un concept plus pointus à l'espace dit « Aquarium », un pavillon de verre et d'acier de 175 m² qui fut rattaché à la façade sud du Casino Luxembourg en 1959. Ce pavillon est physiquement séparé des autres espaces d'exposition du Casino Luxembourg. Il possède la particularité de rester discret en se fondant dans la façade tout en jouant le rôle de vitrine ouverte vers l'extérieur. Il semblait donc essentiel de mettre cet espace en valeur et lui attribuer une programmation propre. De plus, soutenir la présence d'artistes internationaux au Luxembourg est primordial pour contribuer à enrichir le discours de l'art contemporain en général tout en favorisant l'échange avec les acteurs de la scène culturelle locale.

project room @ aquarium s'inscrira dans l'ensemble des activités du Casino Luxembourg, dont il formera une composante essentielle et complémentaire. L'artiste invité(e) se verra directement confronté(e) au lieu et devra proposer un travail en relation avec l'espace et la spécificité de l'« Aquarium ». Il/Elle sera également amené(e) à présenter sa démarche artistique au public et à participer activement au programme cadre du Casino Luxembourg lors de certains événements à définir ensemble. Le projet réalisé sera présenté durant deux mois après la fin de la résidence. Une publication du projet sera éditée en fin de programme.

Éligibilité

Le Casino Luxembourg lance un appel à des candidat(e)s (artistes individuels ou collectifs d'artistes), qui désirent développer leur pratique artistique dans un contexte professionnel et créer de nouveaux projets – ou mettre au point un projet particulier – en lien avec leurs recherches et expérimentations. Les candidat(e)s sont libres d'utiliser les moyens d'expression artistique de leur choix, mais doivent avoir une pratique artistique régulière depuis au moins trois ans et avoir participé préalablement à des expositions. Pour favoriser le dialogue artistique, une bonne connaissance de l'anglais, du français ou de l'allemand est indispensable. Tou(te)s les candidat(e)s doivent être en possession d'un visa valide pendant au moins toute la période de la résidence.

Procédure de sélection

Un jury de spécialistes sélectionne les candidat(e)s pour les deux résidences prévues en 2010 sur base de la qualité de leur travail et de leur potentiel à bénéficier au maximum du programme. Les candidat(e)s seront informé(e)s des résultats du jury par courriel vers la fin de février 2010.

Jury

Les membres du jury pour 2010 sont : Jean-Jacques Dumont, artiste et professeur à l'Ecole supérieure d'art Metz Métropole (ESAMM) et l'École Supérieure des Arts décoratifs de Strasbourg (ÉSADS) ; Berit Fischer, curatrice indépendante, Berlin ; Emmanuel Lambion, curateur indépendant et « art worker » / Bn Projects, Bruxelles ; Kevin Muhlen, directeur artistique Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain ; Christine Walentiny, régisseuse des expositions, coordinatrice de projet, Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain.

Budget

Le Casino Luxembourg assurera le soutien financier et logistique ainsi que la production du projet jusqu'à une hauteur maximale de 10000 EUR. Le/la résident(e) sera logé(e) au Centre Culturel de Rencontres Abbaye de Neumünster dans un appartement entièrement équipé, situé en plein centre-ville. Les frais de voyage (1 aller/retour) ainsi que les frais de séjour pendant la résidence seront entièrement pris en charge par le Casino Luxembourg. L'artiste recevra un forfait de résidence de 1500 EUR. Ce forfait lui sera payé en trois tranches, dont la première à son arrivée. À la fin de la résidence, un honoraire lui sera versé à hauteur de 1500 EUR.

Procédure d'inscription

Date limite de la remise des dossiers : 31 janvier 2010

Tous les dossiers non complets ainsi que ceux envoyés après cette date ne seront pas pris en compte.

Soumission des dossiers : instructions

Les candidat(e)s sont prié(e)s de respecter les critères tels qu'énumérés à la première page et de nous faire parvenir leur dossier impérativement avant le 31 janvier 2010. **Tous les documents requis sont à inclure dans un même document PDF**, prêt à être imprimé et à envoyer au Casino Luxembourg par courriel à l'attention de Christine Walentiny. **VOTRE DOSSIER DEVRA INCLURE LES DOCUMENTS SUIVANTS :**

- 1) FORMULAIRE D'INSCRIPTION : INFORMATIONS PERSONNELLES
- 2) SCAN/COPIE DU PASSEPORT
- 3) CURRICULUM VITAE : incluant votre parcours éducatif, la liste de vos expositions et articles de presse depuis 2005
- 4) ARTIST'S STATEMENT
 - a. un court descriptif de votre travail et de votre démarche artistique (maximum 250 mots)
 - b. une sélection de 3 projets/œuvres d'art que vous expliquez brièvement (et illustrez si vous désirez)
- 5) LETTRE DE MOTIVATION (maximum 250 mots)

Contact et renseignements

Christine Walentiny, coordinatrice de projet
christine.walentiny@casino-luxembourg.lu

CASINO LUXEMBOURG FORUM D'ART CONTEMPORAIN	41 RUE NOTRE-DAME B.P. 346 L-2018 LUXEMBOURG	T +352 22 00 45 F +362 22 88 65 INFO@CASINO-LUXEMBOURG.LU WWW.CASINO-LUXEMBOURG.LU
ASBL		TVA LU 1803221